

L'instruction publique à Chaumontel - des années 30 à 1945

En 1932, le maire attire l'attention du Conseil municipal sur « la nécessité de la construction d'un gymnase communal, avec petit terrain de jeu, et fait ressortir les divers avantages de ce projet dont l'exécution réaliserait, pour la commune, une amélioration souhaitée par la population. Il expose que cette construction compléterait celle *"déjà projetée par le Conseil municipal d'un groupe scolaire voisin, dont la nécessité a été reconnue"*.

Considérant que la construction de cette salle *"répond aux désirs de la population, que la commune ne dispose d'aucun terrain de jeux ni d'aucun local pour l'éducation physique ou les sports, les membres du Conseil municipal approuve ce projet"*.

Le 10 novembre, Amédée Siaume, maire, appelle l'attention du Conseil « *sur l'opportunité d'acquérir un immeuble appartenant à M. Roger Pluyette, situé à Chaumontel, lieu-dit Le Village, rue de Glanne [actuelle rue de la République]* ». Il s'agit d'une « *maison d'habitation et d'un jardin d'une contenance de 1 a 40 ca* ». Le maire « *invite le conseil à se prononcer sur cette acquisition dont il signale les avantages pour la commune, savoir : possibilité d'avoir un immeuble sur rue, cet immeuble pouvant être utilisé à plusieurs fins : logement d'employés communaux, magasin pour la pompe à incendie, etc.* » [1]

« D'autre part, si la commune donnait suite à son projet d'édification d'un groupe scolaire dont la limite atteindrait l'immeuble en question, cette acquisition permettrait aussi la construction d'une rue qui donnerait plus de facilités aux élèves des quartiers éloignés pour venir en classe ».

En 1933, le mobilier de l'école étant jugé insuffisant pour couvrir les besoins d'installation d'une dizaine d'élèves supplémentaires, « *le Conseil municipal décide d'acquérir cinq tables de classe* ».

L'année suivante, il met en adjudication les travaux de construction de la salle de gymnase, l'aménagement des logements et de la mairie.

Dans sa séance du 9 février 1935, le Conseil municipal doit faire face à une série de travaux d'utilité publique à exécuter d'urgence : ravalement de la façade de la mairie, pour la mettre « *en harmonie avec le reste de l'immeuble qui sera entièrement restauré ; réfection du mur de clôture sur la rue du Tertre, aménagement de la cour de récréation de l'école dans le jardin de l'école ; achat de mobilier scolaire destiné à la classe enfantine ; remise en état de la rue du Tertre, étroite, en très mauvais état, avec une chaussée détériorée* » par l'écoulement des eaux provenant des pluies torrentielles de l'hiver 1934-1935 et des caniveaux mal entretenus, où stagnent l'eau avec « *risques d'infection en périodes de fortes chaleurs et dont le nettoyage est difficile* » ; les bordures de trottoirs sont en mauvais état, et représentent une « *gêne pour la circulation et le passage des enfants se rendant ou quittant l'école* ».

« *Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de faire exécuter ces travaux qui permettrait, d'une part de donner du travail aux chômeurs de la commune, d'autre part de contribuer à l'embellissement, à l'amélioration de l'hygiène et de la circulation* », le Conseil donne un avis favorable à ces projets de réalisation.

Le maire fait connaître au Conseil que la section sportive du patronage laïque peut actuellement disposer d'un terrain de « *jeux et sports prêté par M. Garnier de Lamorlaye, que ce terrain étant en vente, il serait bon de l'acquérir* ». La proposition est acceptée.

En outre, les travaux prévus à la mairie-école de la rue du Tertre ayant entraîné la suppression du jardin de l'instituteur, il est proposé de chercher un nouveau terrain, les instructions ministérielles faisant obligation aux communes de fournir un jardin scolaire.

Au programme de constructions et réfections prévu en 1935, sous la responsabilité de M. Petit, architecte, le Conseil vote de nouveaux travaux : ravalement de la façade de l'école, aménagement du vestibule de l'école, du bureau du rez-de-chaussée, bureau du directeur et bibliothèque scolaire, remise en état du mur de clôture, fait de pierre et de terre, donnant sur la rue du Tertre, aménagement de la cour de récréation créée dans le jardin de l'instituteur. Il rajoute : la restauration « *du mur vétuste de clôture des bâtiments scolaires et de la cour de récréation, la construction d'un préau, le local existant primitivement aménagé comme salle de gymnase étant occupé par la classe enfantine ouverte depuis le 1er octobre 1936* ». Il par envisage d'« *annexer à ce préau une salle de douches à l'usage des élèves des écoles, ainsi que la construction d'un vestiaire-lavabo, sous forme d'appentis juxtaposé à l'immeuble scolaire* ». Malheureusement, l'état des finances de la commune ne permettra pas la réalisation de cet ambitieux programme.

[1]

L'année suivante, la construction d'un vestiaire-lavabo est remise à l'ordre du jour, compte tenu des instructions ministérielles qui font obligation aux communes d'installer ces sanitaires dans les écoles. Préalablement prévu dans « *la salle de gymnase appelée à être utilisée pour la classe enfantine, il est apparu nécessaire, par mesure d'hygiène et de salubrité, d'installer ce vestiaire-lavabo hors des salles de classe quoique à proximité immédiate, en l'annexant comme envisagé initialement à la salle de gymnastique* ».

Le 22 février 1936, M. Siaume, maire, « *appelle l'attention du Conseil municipal sur l'opportunité de créer dans la commune une classe enfantine destinée aux jeunes enfants des deux sexes de 2 à 6 ans, ce qui permettrait de réduire l'effectif de la seconde classe actuellement trop petite pour les élèves qui la fréquentent* ».

Le nombre des élèves de l'école de Chaumontel est alors de « 84 élèves présents dont 36 dans la 1ère classe dont la superficie est d'environ 42m² (pour 34 élèves) et 48 dans la seconde classe d'une superficie d'environ 49 m² (pour 40 élèves) ».

Considérant que ce nombre d'élèves ne pourra qu'augmenter du fait du développement du lotissement de Bertinval-Ysieux.

Considérant que l'exiguïté des 2 salles de classe existantes ne permet pas de recevoir d'autres élèves, et que, pour cette raison, il a fallu refuser l'admission de 5 enfants de 5ans au 1 er janvier 1936,

Considérant d'autre part que la plupart des mères de famille travaillent soit à l'usine soit aux champs, et que depuis longtemps elles réclament la création d'une classe enfantine qui pourrait recevoir une quarantaine d'enfants de 3 à 6 ans,

Considérant que la salle de classe nécessaire pourrait être installée provisoirement dans une partie de la salle de gymnase dont la construction est projetée à proximité de l'école et qui pourrait être aménagée à cet effet,

Considérant que le logement de l'institutrice de cette classe enfantine est prévu dans le projet de reconstruction des logements d'instituteurs dont la réalisation est prévue pour 1936 », le conseil municipal demande la création d'une classe enfantine annexée à l'école de garçons.

Une femme de service serait en outre attachée à cette nouvelle classe. Février 1937 décision d'acheter un terrain d'une superficie de 34 ares, pour le jardin scolaire appartenant à Adrien Letellier.

[2]

[3]

En juillet 1937, les travaux du groupe scolaire sont pratiquement achevés. Le montant global, sans tenir compte des travaux d'aménagement accessoires de la façade et de la grille (49 574 F) s'élèvent à 242 727 F.

La cour d'entrée est embellie par un aménagement horticole réalisé par M. Catelot, horticulteur à Chantilly.

La même année, des travaux de réfection sont exécutés sur les murs de clôture de l'école qui menacent ruine et présentent un danger pour les élèves.

[4]

Décembre 1937 : Le conseil municipal autorise le maire à accorder à la section sportive du patronage laïque de Chaumontel (SAG 16647), la jouissance gratuite du terrain des sports appartenant à la commune au lieu-dit « *les Déruchis* » et dans le but unique d'y exercer les sports.

Toute installation réalisée par la section sportive avec ses moyens propres restera sa propriété. Toute autre société (éducation physique, préparation militaire, etc.) pourra, après avis du conseil municipal, être admise sur le terrain. En cas de pluralité de sociétés, les jours et heures d'occupation du terrain par chacune d'elles seront fixés d'avance avec les directeurs et le maire assisté de deux conseillers municipaux.

[5]Un

marché de gré à gré passé entre le maire, Gaston Mansard, et un libraire de Meaux, Marcel Spitalier, prévoit de fournir livres classiques et livres de prix ainsi que d'autres fournitures scolaires à l'école de Chaumontel, au titre de l'année 1937-1938.

L'approvisionnement en charbon pour le chauffage de l'école est assuré par N. Najeau de Coye-la-Forêt. Dans un courrier du 8 septembre 1940, il est fait état d'une commande de 10 500 kg de gailletin, charbon de terre (voir Lusarca 34 et 35) cassé en petits morceaux pour l'usage domestique, et de 2 800 kg de boulets. La facture se monte à 7 031,5 F.

Le 1er octobre 1944 : Camille Béchu cesse ses fonctions d'instituteur. Instituteur honoraire, il est nommé secrétaire de la mairie. Il est remplacé provisoirement par un instituteur stagiaire. Son remplacement définitif ne devant avoir lieu qu'après la fin des hostilités. Il est par ailleurs précisé que sa fonction de secrétaire de mairie cessera dès la nomination à titre définitif d'un instituteur pouvant remplir cette fonction.

[6]

Le 26 mars 1945, le capitaine Béchu s'adresse au maire de Luzarches, pour l'informer que le colonel commandant le département de Seine & Oise lui demandait de procéder de toute urgence à la constitution d'un centre de formation prémilitaire à Luzarches.

La formation concerne la classe 1944 (cours obligatoire), la classe 1945 (cours obligatoire uniquement pour les jeunes gens désirant contracter un engagement) ; le cours reste facultatif pour les autres classes. Le fonctionnement du centre devant être assuré par des instructeurs de bonne volonté, il est fait appel aux officiers, sous-officiers, moniteurs d'éducation physique et personnes qualifiées (athlètes, membres des SAG) de la localité, chacun devant en outre faire état de sa spécialité (instruction militaire, conduite des automobiles, tir, etc.).

Nous limitons volontairement nos investigations et recherches sur Chaumontel à la fin de la seconde guerre mondiale et nous laissons le soin aux historiographes des futures générations de retracer la suite de cette histoire de l'Instruction publique.

Les enseignants de cette période sont :

- 1847-1852 : Charles Lemaire
- 1852-1853 : Louis-Henri Duval
- 1853-1857 : François Théry
- 1857-1859 : Honoré Berteau
- 1858-1870 : A. Jacquin

- 27.08.1870-1er .09.1883 : Eugène Mansard
- 1er .09.1883-2.02.1883 : Alfred Prévost
- 1er .09.1883-3.06.1889 : Pierre Picard
- 3.6.1889.29.9.1889 : Charles Lecoq
- 30.8.1889.29.9.1892 : Gaspard Bonbron
- 29.09.1892-1922 (?) : Alfred Charlot
- 1922-1925 (?) : M.Fourest
- 1925-1944 : Camille Béchu

Depuis la création d'une école pour les filles, les institutrices suivantes ont enseigné :

- 1er septembre 1883-10 octobre 1888 : Melle Dodèle
- 10 octobre 1888-5 juin 1889 : Melle Deschamps
- 5 juin 1889-30 août 1889 : Mme Lecocq
- 30 août 1889-29 septembre 1892 : Mme Bonbron
- 29 septembre 1892-1922 (?) : Mme Charlot
- 1922-1927 : Mme Fourest
- 1927-1935 : Mme Béchu, intérimaire, en alternance avec Melle Hansen
- 1935 : Mme Béchu

Jean-Michel Rat & Renée Baure-Rat (†)

jmrbrulis@orange.fr ^[7]

URL source : <https://www.ville-chaumontel.fr/content/instruction-publique-chaumontel-des-annees-30-1945>

Liens

[1] <https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/image/mairie/mmebechu.jpg> [2] <https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/image/mairie/caisse-des-ecoles.jpg> [3] <https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/image/mairie/classe-de-mmebechu.jpg> [4] https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/image/mairie/refection_murs_cloturelecole.jpg [5] https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/image/mairie/nomination_camille-bechu_1944.jpg [6] <https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/image/mairie/creation-centre-formation-militaire.jpg> [7] <mailto:jmrbrulis@orange.fr>